

La question sur la présence de WC à l'intérieur du logement a été supprimée du recensement 2004. Pourtant, le nombre de mal-logés ne cesse d'augmenter.

Disparition d'un baromètre

Par **YANKEL FIJALKOW**, urbaniste, maître de conférences à l'université Paris-VII, au Centre de recherche sur l'habitat et à l'UMR LOUEST-CNRS.

La suppression de la question relative à la présence ou l'absence de WC intérieurs au logement dans le recensement de 2004 est surprenante alors que les experts s'accordent à évaluer à plus de trois millions le nombre de mal-logés. Certes, cette variable connaît une considérable inflexion depuis son adoption en 1954: 80 % des appartements sont dépourvus de WC en 1946, contre 45 % en 1968, 15 % en 1982 et moins de 5 % aujourd'hui. Néanmoins, certaines agglomérations urbaines comme Paris, Lyon, Marseille, Lille concentrent encore beaucoup de logements précaires, chambres d'hôtels meublés, chambres de bonne, foyers de travailleurs migrants, bidonvilles, habitat précaire et campings à l'année. Certes, leur présence peut encore être identifiée grâce au recensement des logements dépourvus de baignoire ou de douche. Cette variable est effectivement bien corrélée avec celle relative à la présence de WC intérieurs. Mais elle recouvre très imparfaitement le parc de logements inconfortables identifié grâce à l'absence de WC intérieurs. Un test

rapide sur les statistiques du recensement de 1999 pour les 80 quartiers parisiens montre que seulement 5,5 % des logements sont dépourvus de baignoire ou de douche (avec ou sans WC intérieurs) contre 8 % dépourvus de WC intérieurs. L'écart moyen est de 2,5 points. Et plus de la moitié des quartiers parisiens révèlent un écart supérieur à celui-ci. Car il n'est pas rare en effet que certains quartiers (dix-huit sur quatre-vingts exactement) comportent plus de 12 % de logements sans WC intérieurs.

La suppression de la question relative à la présence de WC intérieurs nous semble surprenante, alors que les années 1990 et 2000 ont remis à l'ordre du jour la question des «taudis» (le mot revient d'ailleurs dans le champ lexical du législateur après un silence de cinquante ans) et même inventé de nouveaux concepts pour décrire l'atteinte aux personnes que révèle le mal-logement: habitat indigne ou habitat décent.

Quel que soit le flou de ces notions, ou leur difficulté d'application, elles participent de la volonté de connaître et de lutter contre les

conditions de vie des populations précaires et vulnérables. L'Insee et avant lui la Statistique générale de la France ont eu à cœur de collaborer à cette entreprise en identifiant dès 1891 le surpeuplement des ménages parisiens et dès 1946 le confort des logements. Cette variable a permis une prise de conscience, la conduite d'opérations de construction, de rénovation et de réhabilitation de nombreux quartiers. N'hésitons pas à l'écrire: elle est un lieu de mémoire de l'urbanisme contemporain.

Mais elle est encore plus que cela. Si de nouvelles conditions de recensement impliquent de limiter pour des raisons de fiabilité statistiques certaines variables, il ne faudrait pas que l'attrait de la nouveauté limite les acquis de nos connaissances sur les conditions d'habitat vulnérables, certes fortement présentes dans les espaces à dominante ouvrière mais aussi encore cachées derrière les façades bourgeoises des «quartiers chics», et les lieux les plus touristiques des métropoles. ◆

Dernier ouvrage paru: *Sociologie de la ville*, la Découverte, 2001.